

Souveraineté numérique : «La France doit faire preuve de la même ambition que pour le nucléaire dans les années 60»

Par [Tribune collective](#)

Le 31 octobre 2025 à 11h19

Numérique technologie digital



«Pourquoi élire un président de la République ou une Assemblée nationale si nos données sensibles, qui irriguent toute la vie de la Nation, échappent à toute maîtrise ?» Gorodenkoff / stock.adobe.com

FIGAROVOX/TRIBUNE - 35 personnalités dont le haut fonctionnaire Patrice Huiban, l'ancien ministre Arnaud Montebourg et la journaliste Natacha Polony, alertent sur la dépendance américaine de nos clouds labélisés « de confiance ». Ils y voient un danger pour notre souveraineté numérique.

Les données sont devenues l'un des actifs les plus stratégiques de notre époque. Leur maîtrise conditionne désormais notre souveraineté, tant économique que politique. Tout comme la question de la souveraineté énergétique par le nucléaire

depuis les années 60, la question de l’indépendance numérique est aujourd’hui cruciale pour la France. Clés de l’intelligence artificielle, les données alimenteront des gains de productivité exponentiels pour nos entreprises et services publics. Sans contrôle sur leur hébergement, ces bénéfices iront enrichir les géants américains comme Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft (GAFAM), aggravant le décrochage économique français.

Nous assistons aujourd’hui à une véritable dépossession de notre souveraineté à travers l’externalisation massive, tant par les entreprises que par les administrations, de l’hébergement de nos données, toujours plus nombreuses et stratégiques, vers des acteurs étrangers. Ces données sont désormais l’enjeu central de la transformation digitale mondiale. Or, 70 % du marché de l’hébergement (cloud) en France et en Europe est accaparé par les trois géants Amazon, Google et Microsoft qui sont soumis à l’extraterritorialité du droit américain (Cloud Act, FISA, Executive Order 12333). Cela signifie concrètement que Washington peut accéder aux données qu’ils hébergent indépendamment de leur localisation.

Le danger est donc systémique. Cela revient à laisser nos informations les plus sensibles à la portée d’une puissance étrangère. Face à cette menace, la France a esquissé une réponse avec la doctrine « cloud au centre » à compter de 2018. Celle-ci impose le recours à des prestataires étanches au droit américain pour héberger les données de l’État et de ses agences. Ce critère est actuellement garanti par la qualification SecNumCloud, délivrée par l’ANSSI. Hélas, l’application de cette doctrine reste inégale : plusieurs ministères continuent de recourir à des solutions américaines, comme dans le cas de la plateforme de données de santé, plus connue sous le nom de *Health Data Hub*.

La France dispose déjà des compétences nécessaires : hébergeurs, éditeurs, intégrateurs, fournisseurs d’infrastructure. Les technologies existent. Ce qu’il manque, c’est une volonté politique claire et ferme de les soutenir au nom des intérêts supérieurs du pays.

Mais une menace plus insidieuse apparaît : la possible qualification d’offres « hybrides » comme Bleu (Microsoft-Orange-Capgemini) ou S3NS (Google-Thalès). Derrière une façade tricolore, ces offres restent technologiquement dépendantes des

géants américains de la tech. Même en prétendant respecter nos lois, elles mettent en péril notre autonomie stratégique. Si l'ANSSI accorde sa qualification à ces offres, elle mettra fin au développement en cours d'un écosystème digital souverain français. Les acteurs publics et privés, rassurés par ce sceau officiel, basculeront massivement vers ces solutions. Ce serait ouvrir la porte à une colonisation numérique durable, où les GAFAM s'installeraient sous couvert de partenariats avec des acteurs français.

Dès lors, pourquoi élire un président de la République ou une Assemblée nationale si nos données sensibles, qui irriguent toute la vie de la Nation, échappent à toute maîtrise ? Il existe pourtant des alternatives. La Gendarmerie nationale, dotée de solutions libres (“open source”) sous son contrôle, montre qu'il est possible d'opérer un écosystème digital souverain et efficace. Grâce à la doctrine « cloud au centre », à la qualification *SecNumCloud* et à une commande publique plus adaptée, les acteurs français commencent enfin à résister à la domination des GAFAM, malgré leurs pratiques de dumping, notamment dans le monde de l'Éducation où ils proposent leurs offres gratuitement, habituant les plus jeunes à leurs outils.

La France doit aujourd’hui faire preuve de la même ambition que dans les années 60 pour l’armement et le nucléaire. Il serait illusoire d’attendre une protection européenne : l’UE reste très majoritairement alignée sur Washington, comme l’a montré l’accord d’adéquation signé en 2023 avec les États-Unis, autorisant le transfert de données de citoyens européens en échange de simples promesses de conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD). Aujourd’hui même et en dépit de l’électrochoc que fut l’élection de Donald Trump pour Bruxelles, le détricotage de l’*European Union Cybersecurity Certification Scheme* (EUCS), équivalent du *SecNumCloud*, est en cours sous la pression des acteurs américains.

Pourtant, il n'y a rien d'inéluctable à la colonisation numérique que subit aujourd’hui notre pays. La protection de nos données sensibles par des acteurs strictement nationaux, soutenus par une commande publique exigeante, doit devenir le socle d'une véritable reconquête de notre souveraineté. En effet, la France dispose déjà des compétences nécessaires : hébergeurs, éditeurs, intégrateurs, fournisseurs d'infrastructure. Les technologies existent. Ce qu'il manque, c'est une volonté politique claire et ferme de les soutenir au nom des intérêts supérieurs du pays. La qualification de Bleu et de S3NS serait catastrophique pour l'écosystème numérique français et européen. Il en va de la souveraineté et du rang de la France comme il y a 60 ans. Voulons-nous subir ou décider au XXI^e siècle ?

Liste des signataires :

Gilles Attaf, Président d'origine France garantie et co-fondateur des Forces françaises de l'industrie (FFI)

Nathalie Bordeau, Secrétaire générale de l'Association pour la diversité numérique (ADN)

Fabien Bouglé, expert en politique énergétique

Bernard Carayon, avocat, maire de Lavaur et ancien député du Tarn

Pierre Danon, entrepreneur

Sébastien Dhérines, co-fondateur et Président de l'École 18.06

Thomas Fauré, Président et fondateur du Whaller

Luc Ferry, philosophe et ancien ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche

Edouard Fillias, entrepreneur dans la communication

Philippe Folliot, sénateur

Henri de Grossouvre, essayiste spécialisé dans les relations internationales et la géopolitique européenne

Vincent Guibert, ingénieur, Secrétaire général de L'Engagement

Patrice Huiban, Président de Nouvel essor français

Alexandre Jardin, écrivain, fondateur des « Gueux »

Alain Juillet, ancien Haut responsable à l'intelligence économique auprès du Premier ministre, devenu conseiller en stratégie et intelligence économique

Léonidas Kalogeropoulos, PDG et fondateur de Médiation & Arguments et d'Entrepreneurs pour la République

Bertrand Leblanc-Barbedienne, Président et fondateur de Souveraine Tech

Éric Lemaire, fondateur de Yoocan, expert en intelligence artificielle

Alexandre Loubet, député de la 7^e circonscription de la Moselle

Sophie de Menthon, chef d'entreprise et présidente du mouvement patronal ETHIC

Charles Millon, ancien ministre de la Défense, Président du conseil régional de Rhône-Alpes et maire de Belley.

Thibault de Montbrial, Président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure (CRSI).

Arnaud Montebourg, avocat, entrepreneur et homme politique français, ancien ministre de l'Économie

Hervé Morin, ancien ministre de la Défense, Président de la région Normandie et président des Centristes

Joachim Murat, dirigeant d'entreprise

Jacques Myard, ancien député, maire de Maisons-Laffitte

Sylviane Noël, sénatrice

Général (2S) Jacques Perget, ancien directeur général de la Recherche et de la Technologie

Arnaud Pichard, Président du Retour de l'industrie en France (RIF)

Général (2S) Henri Pinard Legry, ancien Président de l'Association de soutien à l'armée française (ASAF)

Natacha Polony, journaliste et essayiste

Claude Revel, ancienne déléguée interministérielle à l'intelligence économique auprès du Premier ministre, entrepreneure et essayiste

Général (2S) Emmanuel de Richoufftz, le « général des banlieues »

Christian Saint-Etienne, économiste, universitaire français et essayiste

Souverains, association qui œuvre en faveur de la souveraineté française de manière opérationnelle

La rédaction vous conseille

→ [L'Inria au cœur de la stratégie digitale de l'État](#)

→ [Comment l'argent des start-up françaises profite aux Gafa](#)